



Recyclage Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique - Recyclage BNSSA

Public Visé

Le recyclage est un examen qui permet aux titulaires du BNSSA ou du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique de prolonger la validité de leur brevet. Il est obligatoire et doit se faire tous les 5 ans. Tarif grand public : 130€ - Professionnel : nous contacter

Objectif Visé

Cette formation de recyclage a pour but de revoir les compétences requises en termes de sauvetage et de secourisme.

Actualisation

➤ Tous les 5 ans

Validation de la formation

➤ **DÉROULEMENT DE L'EXAMEN ÉPREUVE 1:** Parcours de sauvetage aquatique de 100 m. - Départ du port du bassin ou d'un plot de départ - 25 m nage libre - Deux parcours de 25 m, comprenant chacun 15 m en immersion complètes sur un trajet défini, sans que le candidat ne prenne appui. - Une plongée dite "en canard" suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1m80 et 3m70. Le candidat remonte le mannequin et le remorque sur 25m, visage hors de l'eau Le candidat doit réaliser l'épreuve en 2 minutes et 40 secondes inclus, lors de l'examen. **ÉPREUVE 3: ASSISTANCE A PERSONNE** - Une personne situé à 15m au moins et 25m au plus du bord simule une situation de détresse. - La victime saisit le sauveteur, après s'être dégagé, le sauveteur remorque la victime vers le bord. - Le sauveteur sort la victime de l'eau et effectue une vérification des fonctions vitales. Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt sans lunette, masque...

Durée

➤ 8h de face à face pédagogique 2 à 3 séances d'entraînement de natation et sauvetage aquatique.

Contenu de la formation

➤ Actualisation des connaissances en secourisme, réglementation et technique de sauvetage aquatique.

Méthode pédagogique

➤ Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Agenda

Date de début2	Date de fin	Horaire matin	Horaire après-midi	Adresse	Remarque
----------------	-------------	---------------	--------------------	---------	----------